

Informations de Rentrée

Chers parents, chers élèves,

Voici avant les congés quelques informations utiles, une note plus complète vous sera remise à la rentrée.

1. Date de la rentrée :

La rentrée est fixée au Jeudi 2 septembre 2021

2. Répartition des classes :

Mme Wininger	PS/MS/GS	23 élèves	Hindlingen
Mme Hell	PS/MS/GS	24 élèves	
Mme Lang	19 CP / 7 CE1	26 élèves	Friesen
Mme Zinty	16 CE1/ 10 CE2	26 élèves	
Mme Guerry	10 CE2/15 CM1	25 élèves + 1 arrivée en décembre	Largitzen
M Menzer	6 Cm1 / 19 CM2	25 élèves	Ueberstrass

Comme annoncé en conseil d'école du 23 juin : La répartition des élèves par classe est décidée en conseil des maîtres et sera annoncée aux familles quelques jours avant la rentrée.

3. Horaires :

Les horaires de classe officiels sont :

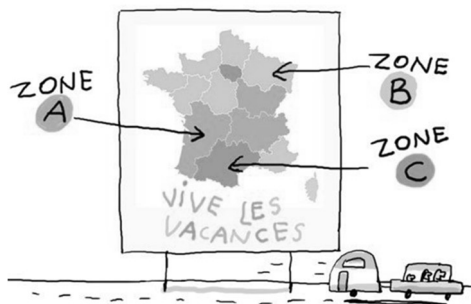
FRIESEN	8h20 - 11h30	13h25 - 16h15
HINDLINGEN	8h25 - 11h35	13h35 - 16h25
LARGITZEN	8h15 - 11h45	13h40 - 16h10
UEBERSTRASS	8h30 - 11h50	13h40 - 16h20

4. Transport scolaire :

→ Cf document transport horaires des bus.

Les horaires seront susceptibles d'être ajustés en fonction du nombre d'élèves qui prendront les transports scolaires.

5. Calendrier scolaire 2021- 2022



Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2021
Toussaint	Fin des cours : vendredi 22 octobre 2021 après la classe Jour de reprise : lundi 8 novembre 2021
Noël	Fin des cours : vendredi 17 décembre 2021 après la classe Jour de reprise : lundi 3 janvier 2022
Hiver	Fin des cours : vendredi 4 février 2022 après la classe Jour de reprise : lundi 21 février 2022
Printemps	Fin des cours : vendredi 8 avril 2022 après la classe Jour de reprise : lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Vendredi 27 mai 2022
Début des vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022 après la classe

6. Fournitures scolaires pour les élèves de l'école élémentaire :

Une liste de matériel vous est transmise. Le reste du matériel scolaire (cahiers, classeurs, pochettes, intercalaires...) a été commandé à tarifs préférentiels par l'association scolaire et une participation sera demandée aux familles : le Conseil d'Ecole s'est prononcé pour un montant variant de 20 à 25 euros/élèves en maternelle et de 30 à 35 euros/élèves en élémentaire. Le prix exact sera précisé à la rentrée à la remise des commandes.

7. Réunions de rentrée dans les classes :

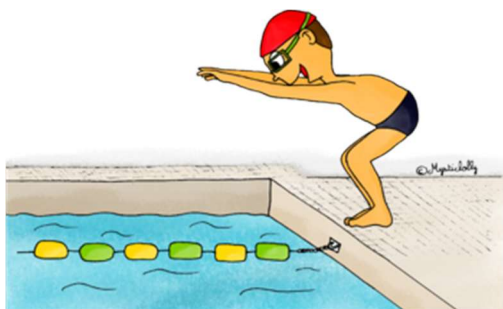
Des réunions de rentrée vous seront proposées (1 par classe) afin que chaque parent puisse être informé sur le fonctionnement de l'école et de la classe de son (ses) enfant(s). Les dates vous seront communiquées à la rentrée.

Ces rencontres ont pour objectif de répondre à vos questions ou à vos inquiétudes sur la vie de votre enfant à l'école. Les enseignantes se feront un plaisir de vous présenter le fonctionnement de la classe, les grandes lignes des apprentissages de l'année, leurs projets... c'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir y assister.

N'oubliez pas que la réussite et l'intégration de votre enfant à l'école dépend en grande partie de l'intérêt que sa famille porte sur ce qu'il y fait. Pensez à toujours parler positivement de l'école devant votre enfant, et venez nous voir dès qu'un problème se présente : n'attendez pas !

8. Séances de natation pour les élèves de l'école élémentaire :

Merci aux parents accompagnateurs de l'année scolaire 2020/2021 ! 😊



Cette année encore tous les élèves de l'élémentaire bénéficieront de cet enseignement. Toutes les classes d'élémentaire bénéficieront de cet enseignement.

- 2 classes se rendront à la piscine de TAGOLSHEIM, le mardi de 14h30 à 15h20 au 1er trimestre
- 2 autres iront à la piscine de FERRETTE, le mardi de 14h30 à 15h20 au 2ème trimestre.

Nous lançons un avis aux parents qui souhaiteraient passer l'agrément afin de pouvoir nous accompagner l'année scolaire prochaine : c'est indispensable !

Nous avons réellement besoin de parents volontaires !

Sans parents agréés pour encadrer, les séances ne peuvent avoir lieu...

Les parents volontaires, pour participer à l'encadrement des séances, sont tenus d'obtenir un agrément de l'Education Nationale délivré gratuitement après avoir suivi :

3 heures de pratique dans l'eau + .3h de formation théorique

Les compétences requises sont :
- savoir sauter ou plonger en eau profonde
- savoir nager 50m sans reprise d'appuis
- participer de façon active aux 6 heures de formation

Cette année, deux sessions d'agrément de bénévoles natation sont prévues :

- jeudi 9 septembre 2021 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à la piscine de Ferrette

- vendredi 10 septembre 2021 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à la piscine de Tagolsheim

Les dates sont données sous réserve qu'il n'y ait pas de changement de la situation sanitaire.

La tenue de bain (maillot + bonnet) sera exigée ce jour-là.

**Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître
TRES rapidement auprès de la Directrice par mail : ce.0680426u@ac-strasbourg.fr**

Cela ne vous engage pas à venir toutes les semaines, ni même l'année scolaire prochaine, car l'agrément est reconduit ! Nous mettrons en place un roulement en fonction du nombre de parents et des disponibilités de chacun.

Il est donc judicieux de s'inscrire au stage si vous avez un peu de temps à nous consacrer.

Merci à ceux qui se proposeront (parents, grands-parents...) !

En attendant la rentrée...



**Stéphanie ZINTY
Directrice du RPI**